

LES ANNEES 40

Nous célébrons cette année, comme il convient, le 50ème anniversaire du Débarquement et de la Libération qui suivra. Profitons de cette occasion pour évoquer brièvement, dans ce bulletin, la vie quotidienne des gens entre 1939 et 1945.

LES EFFETS DE LA GUERRE

1er septembre 1939 : un coup de tonnerre dans un ciel bleu : c'est la mobilisation générale annoncée par le son lugubre du tocsin. Deux jours plus tard, c'est la déclaration de guerre. La nouvelle se répand comme une trainée de poudre à travers la campagne. La moisson n'est pas terminée, mais les batteuses observent un instant de silence : c'est la consternation.

Les premiers "rappelés" reçoivent déjà l'ordre de départ. On s'installe dans la guerre.

"Mais la vie doit continuer car les travaux des champs n'attendent pas. En apparence, rien n'a changé; en fait, tout est modifié : plus d'hommes dans la force de l'âge; leur absence est lourde et sinistre. Les femmes, les enfants et les personnes âgées accomplissent de multiples tâches. Ils coupent, récoltent, sèment. Ils s'encouragent, s'entraident, se consolent et espèrent la fin de la guerre".

LES ANNEES DE "PAIN NOIR"

Les années 39-45 sont des années de "pain noir" au propre comme au figuré. Les cartes et les tickets de rationnement font leur apparition. Il en faut non seulement pour l'alimentation (pain, viande, sucre, café...) mais aussi pour les textiles, les chaussures, le caoutchouc, le fer etc... On se débrouille comme on peut : c'est le triomphe du système D et des produits de remplacement. On fait du café à base d'orge grillée. La saccharine donne l'illusion du sucre. On fume n'importe quoi! Le charbon de bois remplace l'essence dans les moteurs à gazogène...

Ce rationnement entraîne parfois la fraude et les échanges clandestins. Certains en profitent sans doute pour faire du "marché noir" et, peut être même, pour "collaborer" avec l'occupant. Mais la grande majorité reste silencieusement fidèle à son pays, la France.

Dans le canton, il faut souligner le courage de ceux qui s'engagent dans la résistance. Cela va parfois jusqu'au drame de la déportation et de la mort. C'est la cas, par exemple, de la famille MOBILET de Saint-Brieuc des Iffs.

Il y a encore beaucoup de choses à dire sur ces "années 40". On y reviendra peut-être, surtout si vous avez des souvenirs, des documents, ou des anecdotes à nous adresser.

CARTES INDIVIDUELLES D'ALIMENTATION	N°	259	
	MOBILET	DÉPART...	d'Ille et Vilaine
	J3	COMMUNE	Languan
	J3	RUE et N°	Boulevard
	J3	NOM	Masset
	J3	PRÉNOMS	Denise
	J3	PROFESSION	Couturière
	J3	NATIONALITÉ	Sexe <input checked="" type="checkbox"/> F
	J3	DATE	8 Octobre 1939
	J3	COMMUNE	de Languan
J3	DÉPART...	d'Ille et Vilaine	
Délivrée le :		16 déc. 1941	
par la Mairie de		Languan	
SIGNATURE DU MÈRE		<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 80px; height: 80px; margin: auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>Carte n° 259 X 259</p> </div> </div>	

Carte d'alimentation d'un J3
(13 à 21 ans)

En tout cas, souvenons-nous des deux hommes qui ont eu la charge d'administrer LANGAN pendant cette période difficile de 39-45. Ils ont droit à notre reconnaissance.

- Le maire de la commune , Louis MASSOT
- Le recteur de la paroisse, Auguste LE GALL.

LE MAIRE : LOUIS MASSOT

1939-1947

1. LA FONCTION SANS LE TITRE Sept.39 à mai 43

Le maire de LANGAN, Prosper GUINARD, est décédé le 12 septembre 1939. Il ne sera pas remplacé immédiatement, car la France est en guerre.

Lors de la séance du conseil municipal du 17 mars 1940, le président, c'est à dire l'adjoint, Louis MASSOT, rappelle à l'assemblée qu'il est impossible, pendant les hostilités de procéder au vote concernant le remplacement de Prosper GUINARD, maire décédé.

Louis MASSOT va donc exercer les fonctions de maire sans en avoir le titre. Mais il a besoin d'un adjoint pour le seconder dans cette tâche difficile. C'est la raison pour laquelle il ajoute, au cours de cette même séance, "qu'il serait souhaitable qu'un conseiller municipal fût délégué aux fonctions d'adjoint. Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose le nom de Mr Constant HAMMONIAUX pour ce poste".

OFFICE NATIONAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE	REPUBLIQUE FRANÇAISE N° 19 980
Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine	Valable du 15 5 19 39 au 15 5 19 40
	Délivrée à M. Massot Prénoms <i>Jean Marie</i> Domicile <i>Langan</i> Né le <i>2-11-18-1893</i> A <i>Langan</i> Département <i>Fest</i> A Rennes, le <i>15 5 39</i>
Le Président du Comité d'Ille-et-Vilaine Le Secrétaire Général de l'Office Dép. <i>J. J. J.</i>	Le Titulaire <i>M. Massot</i>

Donc, pendant cette période transitoire, de septembre 1939 à mai 1943, la commune de LANGAN n'a pas de maire, officiellement. Elle est administrée par Louis MASSOT, adjoint faisant fonction de maire et Constant HAMMONIAUX, conseiller municipal délégué aux fonctions d'adjoint.

2. LA DESIGNATION OFFICIELLE Mai 43 à Décembre 44

Par arrêté préfectoral, en date du 11 mai 1943, Monsieur Louis MASSOT est désigné officiellement pour remplir les fonctions de maire de la commune de LANGAN. Cet arrêté figure au registre des délibérations municipales. En voici la photocopie.

Arrêté

Le Préfet délégué d'Ille-et-Vilaine, Chevalier de la Légion d'Honneur,
 Vu la loi du 3 avril 1954 ;
 Vu l'article 5 de la Loi du 16 novembre 1940 relative au pouvoir
 de substitution de l'Autorité Supérieure modifiée par la loi du 13 novembre 1944,
 Considérant que M^{rs} Guinard Fréner, Maire de la commune de Langan
 est décédé,

Arrête :

Article 1^{er} - M^{rs} Massot Louis, adjoint au Maire de la Commune
 de Langan, est désigné pour remplir les fonctions de Maire de la dite commune,
 en remplacement de M^{rs} Guinard Fréner, décédé.

Article 2 - Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de
 l'exécution du présent arrêté.

Reunes, le 11 mai 1943

Signé : Bouche-Leclercq.

Le présent arrêté a été affiché pendant 10 jours consécutifs
 au tableau d'affichage de la commune du 16 mai au 26 mai 1943

3. ENFIN, L'ELECTION Déc.44 à février 47

Le 3 décembre 1944 :

Langan étant libéré depuis le mois d'août, la vie reprend peu à peu
 son cours normal. Le Conseil Municipal procède, le 3 décembre, à l'élection
 du maire et de l'adjoint :

- * Mr Louis MASSOT est élu maire au 1er tour de scrutin, à la
 majorité absolue.
- * Mr Mathurin NEVEU est élu adjoint au 3è tour de scrutin, à la
 majorité relative.

Le 18 mai 1945 :

Le nouveau conseil municipal élu comprend les membres suivants :

HAMMONIAUX Constant, LEBLET Armand, VAUCELLE Désiré, MASSOT Louis,
 BECOT Jean, HOUITTE Jean, NEVEU Mathurin, ROUAULT Emile, GUINARD Joseph et
 COMMEREUC Pierre.

Le Conseil procède le 18 mai 1945, à l'élection du maire et de
 l'adjoint :

- * Mr Louis MASSOT est élu maire au 1er tour, à la majorité absolue
- * Mr Jean BECOT est élu adjoint au 3è tour, à la majorité relative.

Février 1947 :

Mr Louis MASSOT reste maire jusqu'à sa mort, survenue le 4 février
 1947 à l'âge de 54 ans. Il est remplacé le 23 février par Monsieur Constant
 HAMMONIAUX.

LE RECTEUR : AUGUSTE LE GALL

1938-1948

1. SON INSTALLATION : LE 4 SEPTEMBRE 1938

Venant de Maure de Bretagne, où il était vicaire, l'Abbé A. LE GALL est nommé recteur de LANGAN, le 14 août 1938. Le compte-rendu de son "installation" figure au registre paroissial. En voici la photocopie.

Installation de M^r l'abbé Le Gall Auguste
Comme recteur de Langan

Le 4 septembre de l'ay de l'année 1938
Mons. Abbé Léopold Pequet, curé-coadjuteur de
Bécherel, a bien procédé à 10 heures de matin
à l'installation, comme recteur de Langan
de l'abbé Auguste Le Gall, nommé à ce
poste le 14 août 1938.

M^r l'abbé Auguste Le Gall a pris possession
de sa charge selon les rites prévus par
les Statuts diocésains

Étaient présents:

Monsieur le Chanoine Jeffroy, curé-coadjuteur de
Boussauvit de Fumes.

M^r l'abbé Viteau, chapelain épiscopal, curé
de l'Hospice Saint Louis, à Fougères,

M^r l'abbé Pavaudet, recteur de Romillé,

M^r l'abbé Thomas, recteur de Jézeu

M^r l'abbé Jollive, vicaire à St Hélier de Fumes

M^m. Les conseillers paroissiaux, Louis Gillet,
Louis Augallé, Jules Massot.

Les trésoriers François Brodion, Jules Legault,
l'adjoint au maire, M^r Louis Massot.

toute la population
présente à la cérémonie.

Le Curé-coadjuteur
Monsieur le Curé-coadjuteur

2. SA MOBILISATION : DU 3 SEPT.39 AU 13 AOÛT 1941

Malgré son âge, 44 ans, Monsieur LE GALL est mobilisé comme lieutenant de réserve dès le 3 septembre 1939.

Il obtient une permission de 8 jours à Noël 1939 et une autre après les fêtes de Pâques de 1940.

Le 15 mai 1940, il est fait prisonnier à FLAIGNES-LES-OLIVIERS.

Durant son absence, le culte et le ministère ont été assurés essentiellement par Mr GRUEL, recteur de LANGOUET.

De retour le 13 août 1941, comme ancien combattant de la Grande Guerre, Monsieur LE GALL reprend sa charge.



3. SON DEPART, LE 17 JUIN 1948

En 1948, Monsieur l'abbé LE GALL est nommé Recteur de Bédée; il quitte la paroisse de Langan le 17 juin, remplacé par l'abbé Rault.

En 1953, il est nommé Recteur de Saint-Jouan-les-Guérets.

Il y restera jusqu'à sa mort, survenue le 27 novembre 1957 à l'âge de 62 ans.

LA LIBERATION DE LANGAN

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquaient sur les plages normandes. Ce "jour le plus long" de la "plus grande invasion de tous les temps" est à jamais gravé dans nos mémoires. c'était le début de la libération de la France.

Le 6 août 1944, c'est-à-dire deux mois après le débarquement, la commune de LANGAN est libérée. Comme beaucoup de LANGANAIS, je n'oublierai jamais cet événement historique fixé sur la pellicule par un photographe amateur. Ces photos, conservées par Madame Denise Brugallé et Monsieur René Vilboux, ne sont peut-être pas d'une grande qualité technique, car elles ont été prises il y a 50 ans, avec les moyens de l'époque. Mais, par contre, elles sont très émouvantes.



Photo n°1

L'arrivée des chars
américains à LANGAN.
Le 6 août 1944

La photo n°1 : (Bas de la page précédente)

nous montre l'arrivée des chars américains dans notre commune, par la route de LANGOUET. On voit très bien, au premier plan, à droite de la photo, GERMAINE, la maman de René VILBOUX, à côté de sa maison.

Sur la gauche, non loin du poteau électrique, on aperçoit des croix blanches dans le cimetière. (A l'époque, le cimetière entourait l'église).

La photo n°2 :

Sur cette photo, à droite, les croix blanches, au nombre de 5, apparaissent beaucoup plus nettement. Ce sont les tombes de 5 soldats américains abattus sur LANGAN en 1944. Les débris de la forteresse volante, qu'ils pilotaient, sont restés très longtemps éparpillés sur la commune dans le secteur de la Blaire, la Trulais etc...

Après la bénédiction donnée, à l'époque par l'abbé Auguste LE GALL, Recteur de la paroisse, les corps furent inhumés provisoirement dans le cimetière de LANGAN.

Plus tard, ils furent transférés et inhumés définitivement dans le cimetière américain de Saint-James dans le sud-Manche, où reposent 4410 G.I.'S tombés lors des combats pour la libération.



Photo n°2

Les tombes des 5 soldats américains
abattus sur LANGAN

La photo n°3 : (page suivante)

Le 30 mai dernier, à Saint-James, 4410 enfants ont déposé une fleur au pied de chacune des tombes du cimetière américain qui doivent normalement se trouver encore les 5 pilotes abattus sur LANGAN.

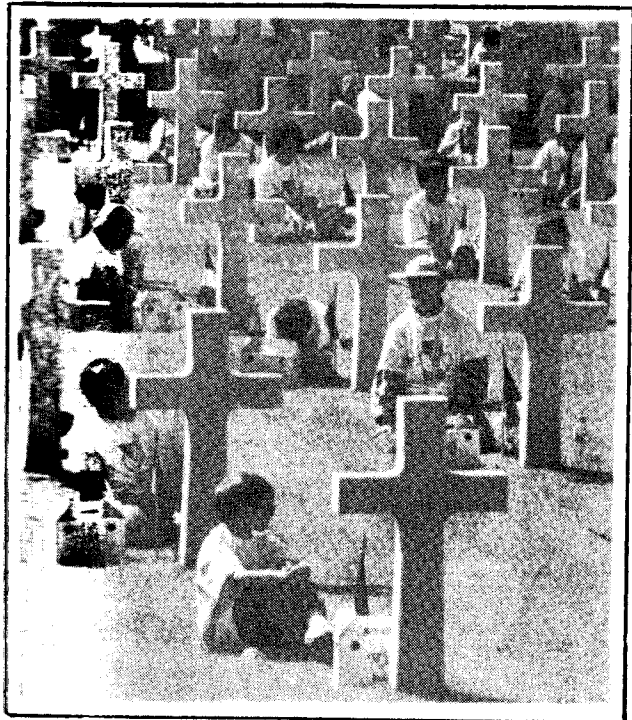
La commune du Sud-Manche célèbre le "MEMORIAL DAY", fête nationale américaine en l'honneur de ses fils tombés lors de toutes les Guerres:Prélude émouvant aux cérémonies du Cinquantenaire.

Cimetière de Saint-James

Faisons nôtres les paroles du
maire de Saint-James,
s'adressant aux enfants : "Je
vous demande d'être les témoins
vivants de notre histoire et de
revenir ici dans cinquante ans,
crier :
"vive la paix et dire : merci,
soldat que je n'ai pas connu".

Photo n° 3

Photo O.F. 30.05.94



SOURCES D'INFORMATION :

- Témoignages et documents locaux
 - Registre municipal de LANGAN, registre paroissial de LANGAN
 - Les "années 40" -N°spécial O.F.
 - Ouest-France
-